

BEYOĞLU

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41892
REDACCTION: Galata, Eski Banka Sokak, Sen Piyer Han 2ci kat
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement
à la Maison
KEMAL SALIH - HOFFER - SAMANON - HOULI
Istanbul, Sirkeci, Ajlrefendi Cad Kahraman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur - Propriétaire : G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

La prolongation pour dix ans des traités turco-soviétiques

Demain, lundi, 16 mars 1936, sera signé par notre ambassadeur à Moscou, M. Zekai Apaydin, et le Commissaire des Soviets aux Affaires étrangères, le protocole relatif à la prolongation jusqu'au 7 novembre 1945 des traités d'amitié et de neutralité turco-soviétiques.

Demain soir également, M. Sükrü Saracoglu, ministre ad-interim des affaires étrangères, donnera au Halkevi d'Ankara, un banquet suivi d'une soirée à l'occasion du 15ème anniversaire de la signature du traité d'amitié turco-soviétique.

Notre confrère, le « Kurun », qui donne cette nouvelle, la fait suivre de ces commentaires :

« La prolongation pour dix ans de ces traités, qui montre à quel point sont solides et inébranlables les liens qui nous unissent à nos grands amis les Soviets, est un événement heureux. L'amitié turco-soviétique fournira la partie la plus brillante, dans le domaine des services rendus à la paix, dans l'histoire de l'humanité. »

Les funérailles du Prof. Hamdi Suat

Hier ont eu lieu avec la participation de milliers d'étudiants, les funérailles du professeur Dr. Hamdi Suat. La levée du corps s'est opérée à l'hôpital Gülhane. Après la prière des morts, dite à la mosquée de Bayazit, le corps a été transporté à la salle des conférences de l'Université et de là au cimetière d'Edimekapı, où on a procédé à l'inhumation.

On remarquait dans le cortège, MM. Muhittin Ustümdar, gouverneur d'Istanbul, Cemil Bilsel, recteur, le Prof. Schwartz, l'ordonnateur Frank Nurettin Ali, «dekan» de la Faculté de Médecine, beaucoup de médecins, les élèves du défunt, les étudiants de l'Université, ceux de la Faculté de médecine, et ceux de l'association nationale des étudiants turcs.

Le cortège était précédé par 50 porteurs de couronnes et suivi immédiatement par la veuve en grand deuil.

Des discours émouvants ont été prononcés aussi bien au cours de la cérémonie funèbre qu'au cimetière sur la tombe même. Ils ont arraché les larmes des assistants.

Autriche et Hongrie

Budapest, 15 A. A. — Un communiqué officiel a été publié ce soir au sujet des négociations de M. Schuschnigg et de M. Berger-Waldenegg, dans le quel il est dit notamment : «Le séjour de deux jours des deux ministres a donné l'occasion de parler de la situation politique générale. Les chefs des gouvernements et les ministres des affaires étrangères ont échangé dans l'esprit du protocole romain, leurs observations et leurs points de vue sur la situation actuelle. Ils ont constaté que les opinions des deux gouvernements concordent. »

On a surtout pu démontrer que les deux gouvernements restent attachés aux principes qui régissent les relations politiques, réciproques. Les pourparlers entre les hommes d'Etat des deux pays voisins et amis seront suivis de pourparlers à Rome qui auront lieu entre les trois signataires du protocole romain. Une grande partie des pourparlers a été consacrée aux questions économiques. Les principes pour arriver à une solution, ont été fixés.

On examina ensuite la situation générale économique dans la vallée du Danube.

Le parti fasciste d'Espagne est déclaré illégal

Madrid, 15. — Le parti fasciste d'Espagne a été déclaré illégal. Le président du parti, Primo de Rivera, l'un des fils de l'ancien dictateur, ainsi que deux membres du directoire du parti ont été arrêtés.

Pages d'épopée

La défense des Dardanelles contre l'attaque navale des alliés

(Février et Mars 1915)

A partir de demain dans "BEYOGLU"

L'Allemagne a été officiellement invitée à la session extraordinaire du Conseil de la Société des Nations à Londres

La situation demeure lourde d'indécision

Ainsi que nous l'avions annoncé la 91ème session extraordinaire du Conseil de la S. D. N. s'est tenue hier à Londres, au palais de St.-James. Dès l'ouverture de la séance, le président M. Bruce (Australie), donna la parole à M. Eden. Ce dernier fit la déclaration suivante :

« Notre opinion est qu'une violation évidente, incontestable des stipulations du traité de Versailles concernant la zone démilitarisée rhénane, et du traité de Locarno a été commise. Si cette opinion est partagée par le conseil, celui-ci doit faire face à la situation et essayer de trouver une solution aux difficultés soulevées. Nos co-signataires du pacte de Locarno et nos collègues du conseil peuvent compter sur la pleine collaboration du gouvernement britannique dans toutes les tentatives pour établir la paix et la compréhension parmi les nations de l'Europe sur une base solide et durable. L'avenir dépend de la sagesse de nos décisions. »

M. Eden ajouta qu'il a davantage de choses à dire plus tard, mais qu'aujourd'hui il céda la place à M. Flandin. A son tour, le ministre des affaires étrangères français rappela les circonstances dans lesquelles l'Allemagne procéda à la remilitarisation du Rhin. Il répéta que la France est prête à référer au tribunal de La Haye la question de l'incompatibilité du pacte franco-soviétique avec le traité de Locarno. Il termina en ces termes :

« Je m'adresse spécialement aux membres du conseil non signataires du pacte de Locarno. Je leur demande de prendre une décision dans l'intérêt de la paix générale et de la S. D. N. elle-même. Il s'agit de savoir si la pratique du « fait accompli », si la répudiation unilatérale d'accords librement consentis et solennellement acceptés doivent être tolérées en Europe comme système politique, si les traités seront considérés comme modifiables à volonté n'importe quand et si un gouvernement peut annuler aujourd'hui ce à quoi il s'engageait hier. »

« Je demande au conseil, de prendre acte de la violation commise par l'Allemagne de l'article 43 du traité de Versailles et je demande au secrétaire général de la S. D. N. d'en aviser les puissances signataires du pacte de Locarno, conformément à l'article 4 de ce traité. Cette notification mettra les gouvernements garants en mesure de remplir leurs obligations d'assistance. Pour sa part, le conseil de la S. D. N. aura à examiner la manière dont il pourra renforcer cette action par des recommandations qu'il adresserait aux membres de la S. D. N. »

Les effectifs allemands en Rhénanie

Berlin, 15. — Au cours de la première séance de samedi, de la session extraordinaire de la S. D. N., le ministre des affaires étrangères, M. Flandin, a soutenu que l'Allemagne aurait envoyé en Rhénanie plus de 30.000 hommes de troupes. On communique de source allemande autorisée que cette affirmation du ministre des affaires étrangères français est inexacte. L'attaché militaire français à Berlin a reçu des indications très précises au sujet des forces des troupes envoyées en Rhénanie.

L'invitation du Reich à la réunion du Conseil de la S. D. N.

Londres, 15. — Le problème le plus important que l'on ait abordé et réglé au cours de la séance d'hier de la session extraordinaire du conseil de la S. D. N. a été celui de la participation de l'Allemagne aux travaux de la présente session. C'est M. Eden qui prit l'initiative d'après son interprétation personnelle de l'article 17 du Covenant, de proposer de convoquer l'Allemagne. Il se basait sur le fait qu'après réception de la protestation française contre la remilitarisation de la Rhénanie, le secrétaire général de la S. D. N., M. Avelin, avait officiellement transmis ce document au gouvernement du Reich en ajoutant que, dans le cas où le gouvernement allemand voudrait partici-

per aux travaux du conseil de la S. D. N. il serait reconnaissant de l'en informer». Il y avait là, suivant l'avis de M. Eden, une simple suggestion plutôt qu'une invitation formelle.

La question ayant été abordée en séance publique, on décida d'en poursuivre l'examen en séance secrète. Finalement, on s'accorda pour adresser l'invitation suivante à l'Allemagne :

« Se référant au télégramme envoyé au gouvernement allemand, le 8 mars, le conseil de la S. D. N. invite l'Allemagne, en tant que l'une des nations signataires du pacte de Locarno, à prendre part à l'examen des questions soulevées par les communications des gouvernements français et belge. »

La journée d'hier à Londres

Londres, 15. — Le conseil de cabinet britannique s'est tenu hier, au No. 10 de Downing Street, avant la réunion

Les impressions des envoyés spéciaux de la presse parisienne

Les discours. - Le recours à La Haye. - Rappelez-vous les "optants"...

Paris, 15 (Par Radio). — Les journaux parisiens qui ont délégué à Londres les grands témoins du journalisme français, sont surtout pleins ce matin de comptes rendus de la séance d'hier du conseil de la S. D. N.

M. Lucien Nogués, du «Petit Parisien», oppose à l'attitude de M. Eden qui ne révèle rien des intentions de son gouvernement celle de M. Flandin dont l'exposé «fut un modèle de franchise et de clarté»; un exposé «mesuré, digne en tous points d'une grande puissance qui demeure ferme devant l'outrage». Quant à M. Van Zeeland, son intervention «moins catégorique sur le fond, fut plus pathétique» que celle de M. Flandin. Elle exprimait une sorte de tristesse indignée qui produisit une profonde impression. On évoqua invinciblement, affirme M. Nogués, «l'odieuse attentat à la neutralité belge», qui fut le signal de la conflagration de 1914. «Le cruel frisson d'une nouvelle catastrophe traversa l'assistance». Et le correspondant du «Petit Parisien» estime que ce fut là un frisson salutaire.

M. Marcel Pays, correspondant d'«Excelsior», estime que l'état actuel des négociations, si peu encourageant qu'il puisse être, n'implique nullement un échec ou même une suspension des négociations. Il n'y a pas de mauvaise volonté française et il n'y a pas non plus de mauvaise volonté britannique.

D'ici mardi, jour où doit se réunir le conseil de la S. D. N. pour constater la violation du traité de Locarno, il se pourrait, estime M. Pertinax, envoyé spécial de l'«Echo de Paris», qu'un accord ne soit pas réalisé entre les puissances signataires du traité de Locarno. Néan-

moins, aucune d'entre elles ne discute les obligations catégoriques qui lui incombent en vertu de ce traité. Les experts britanniques l'ont nettement reconnu : la zone démilitarisée a été envahie ; l'Angleterre doit son aide.

Pour M. Stéphane Lauzanne, envoyé spécial du «Matin», voici les conditions auxquelles la France serait disposée à un accord :

1° L'ensemble de la question de l'interprétation du pacte franco-soviétique et de la violation du traité de Locarno serait référée au tribunal international de La Haye. Toutes les parties s'engageraient à accepter la sentence du tribunal avec toutes les conséquences qu'elle pourrait comporter.

2° L'Angleterre, garante de Locarno, garantirait aussi l'exécution de la décision du tribunal.

M. Stéphane Lauzanne constate d'ailleurs, qu'une pareille formule est loin d'être acceptée par tous les intéressés, notamment par l'Angleterre «dont les ministres se réunissent deux fois par jour, sans parvenir à prendre de décision» et qui ne voudrait pas contracter des engagements lourds de conséquences. Quant à l'Allemagne, qui n'a pas daigné répondre à l'offre de soumettre le pacte franco-soviétique au tribunal de La Haye, elle est évidemment loin de vouloir soumettre toute la question à cette juridiction.

Le recours à La Haye ne dit rien qui vaille à M. Le Boucher, envoyé spécial de l'«Action Française». Les juristes auront du pain sur la planche pour trois mois, un an peut-être, qui sait... Rappelez-vous les «optants», conclut-il.

Le recours à La Haye ne dit rien qui vaille à M. Le Boucher, envoyé spécial de l'«Action Française». Les juristes auront du pain sur la planche pour trois mois, un an peut-être, qui sait... Rappelez-vous les «optants», conclut-il.

Le recours à La Haye ne dit rien qui vaille à M. Le Boucher, envoyé spécial de l'«Action Française». Les juristes auront du pain sur la planche pour trois mois, un an peut-être, qui sait... Rappelez-vous les «optants», conclut-il.

Le recours à La Haye ne dit rien qui vaille à M. Le Boucher, envoyé spécial de l'«Action Française». Les juristes auront du pain sur la planche pour trois mois, un an peut-être, qui sait... Rappelez-vous les «optants», conclut-il.

Le recours à La Haye ne dit rien qui vaille à M. Le Boucher, envoyé spécial de l'«Action Française». Les juristes auront du pain sur la planche pour trois mois, un an peut-être, qui sait... Rappelez-vous les «optants», conclut-il.

Le recours à La Haye ne dit rien qui vaille à M. Le Boucher, envoyé spécial de l'«Action Française». Les juristes auront du pain sur la planche pour trois mois, un an peut-être, qui sait... Rappelez-vous les «optants», conclut-il.

Le dernier discours de M. Hitler

J'ai fait plus qu'un geste !

Munich, 15. — Dans la salle des Expositions de la Theresienwiese, à Munich, Adolf Hitler a tenu hier soir une réunion électorale qui constitue l'une des manifestations les plus imposantes auxquelles Munich ait jamais assisté. Plus de 300.000 personnes étaient accourues pour entendre le Führer.

Après une description de l'évolution de la politique intérieure au cours des trois dernières années, l'orateur s'attacha à décrire la situation en politique étrangère, telle qu'elle résulte de la décision du Reich du 7 mars. Il s'est écrié à ce propos :

« On me dit : M. Hitler, faites un geste. Quel geste ? Je crois avoir fait mille fois plus qu'un geste ; j'ai présenté une offre qui pourrait assurer pour 25 ans la paix de l'Europe. J'ai offert à la France, à la Belgique et à la Hollande un système de sécurité qui garantit leur indépendance et leur inviolabilité. J'ai proposé une paix complète à l'Est, j'ai proposé l'entrée à la S. D. N., et pour documenter cela on me dit : M. Hitler faites un geste ! J'ai fait un geste, plus grand que celui qu'un Etat européen puisse faire, mais je n'en ferai aucun

qui puisse jeter une nouvelle lumière sur le déshonneur allemand. »

L'orateur entreprit une fois de plus le procès du traité de Versailles, dont il condamna deux tendances : en ce qui a trait à la fixation des frontières, on a agi sans conscience à l'égard des masses humaines, sans se demander quelles en seraient les conséquences. En outre, on a réparti l'humanité en deux catégories et individus, ceux d'un niveau supérieur et ceux d'un niveau inférieur.

« Nous n'admettons jamais cela, dit M. Hitler. Je ferai l'éducation de tout l'Allemagne de façon à ce qu'il n'admette jamais de discrimination. Nous sommes une grande puissance en Europe et nous voulons être considérés et respectés comme une grande puissance. Nous sommes prêts à tout accord, mais toujours moyennant la condition primordiale de ne pas entrer et sortir par la porte de service, mais à condition d'avoir le même accès que les autres. L'Allemagne ne tolérera pas d'être perpétuellement encerclée par des cours internationales de justice, spécialement quand le droit est ouvertement de notre côté. »

Une nouvelle colonne italienne avance au Sud du Sétit le long de la frontière du Soudan

Son objectif paraît être Gondar

Le poste de l'E. I. A. R. a radiodiffusé, hier, le communiqué officiel suivant (No. 155), transmis par le ministère de la presse et de la propagande italienne :

Le maréchal Badoglio télégraphie : Rien d'important à signaler sur le front d'Erythrée ni sur celui de Somalie. Front du Nord

Malgré la réserve des communiqués officiels, on mande de différentes sources de nombreuses précisions sur l'avance des troupes italiennes qui s'effectue sur tout le front, depuis la Dankalie, où le communiqué officiel No. 154 enregistrerait une avance de détachements envoyés dans la plaine basse et désertique, jusqu'à l'extrême aile droite, le long du Sétit. Voici, à ce propos, quelques dépêches intéressantes :

Au Sud de l'Amba-Alagi

Makallé, 14. — A l'aile gauche du front d'Erythrée, le 1er corps d'armée, descendant le long des pentes de l'Amba Alagi, continue son mouvement vers le lac A-chianghi. Après l'Amba Alagi, le terrain décline, avec de longues ondulations ; en certains secteurs, il y a même de grandes étendues vertes et cultivées.

Les paysans n'ont pas arrêté leurs travaux, ce qui démontre que tout en sachant que l'offensive italienne est imminente, ils n'ont songé nullement à fuir. De longues théories d'indigènes viennent des villages. Ils sont précédés par des prêtres vêtus de riches habits sacerdotaux et portant de lourdes croix en argent qu'ils présentent aux officiers italiens pour les baisers.

Toute la région est habitée par des tribus qui ont entravé la retraite des troupes de Ras Moulougheta en dressant des embuscades. Aussi, certains villages ne sont-ils plus qu'un monceau de cendres ; ils ont été brûlés à titre de représailles, par l'armée abyssine.

Les broussailles en feu

Ces jours derniers l'aviation signalait dans la plaine du Quoram un mouvement notable de guerriers abyssins qui se cachaient dans les broussailles. Pendant toute la journée d'hier et d'avant-hier, les escadrilles ont bombardé la zone autour de Quoram. Ce bombardement ininterrompu fut effectué au moyen de bombes incendiaires. Les guerriers abyssins, obligés de quitter les fourrés et les buissons en flammes étaient attaqués à coups de fléchettes et de mitrailleses et subirent ainsi de lourdes pertes.

Dans le Selo

Asmara, 14. — Le IIIème corps d'armée venant du Tembien, longe la route qui a été suivie par les fuyards des armées des Ras Kassa et Sejourm.

A Fenarou, la population est venue à la rencontre des troupes italiennes en apportant des dons et en faisant acte de soumission.

Les paysans rapportent des détails dramatiques sur la fuite des Abyssins. Ils racontent qu'après une dernière résistance sur les hauteurs de Debra Amba et de l'Amba Tzelleré, les chefs tentèrent vain de contenir et de discipliner les colonnes en vue d'organiser la retraite. Non seulement les soldats n'obéissaient plus, mais ils continuaient la fuite en se débarrassant de leurs armes et même de leurs uniformes, afin de se faire passer pour des paysans. Mais les populations locales se soulevaient contre eux les armes à la main, ce qui contribuait à accroître la panique.

Au Sud du Sétit

Azoum, 14. — Des troupes venant d'Erythrée, ont traversé le Sétit aux abords du mont Om Agher. Le fleuve est large en cet endroit d'une centaine de mètres. Le passage s'est opéré au moyen de passerelles, rapidement improvisées par le génie. Les avant-gardes avançaient dans la région de Noggara.

Les troupes qui opèrent dans cette zone, parties du petit poste érythréen d'El-Eghin, sont composées de détachements érythréens et de formations recueillies parmi les bandes irrégulières du Gasc et du Tessenai. La colonne est précédée et flanquée par un épais réseau de patrouilles qui opèrent sur le front et les côtes en vue d'éviter toute attaque par surprise, vu la nature du terrain qui est couvert d'une végétation épaisse et inextricable.

Dans cette zone, la température est très élevée et le climat est très semblable à celui qui règne en Dankalie. Dans ce secteur, le sol n'est pas montagneux et pierreux, comme dans le Tem-

bien et sur le reste du front Nord. Le terrain est, au contraire, sablonneux et onduleux.

Ici, également, l'arrivée des troupes italiennes a été saluée avec enthousiasme par les populations. * * *

Nous avons déjà eu l'occasion de noter que dans la dernière partie de son cours, celle qui coïncide avec le secteur occidental de l'ancienne frontière entre l'Erythrée et l'Ethiopie, le Takazé prend le nom d'El Sétit.

Sur ce secteur, les Italiens s'étaient tenus sur la défensive pendant toute la première partie de la campagne. Des bandes d'Ascari érythréens et des escadrilles d'avions suffisaient à contenir la menace d'incursions abyssines en territoire érythréen et toute velléité de mouvement de flanc, suivant une conception particulièrement chère aux Ethiopiens. A plusieurs reprises, il y eut des escarmouches assez violentes le long du Sétit et l'aviation opéra des bombardements assez fréquents dans la zone de l'Amba Bircoutan.

Aujourd'hui, la situation s'est complètement modifiée. L'avance des colonnes italiennes au Sud du Sétit, à travers la région de l'Ouolcait, est évidemment en connexion avec l'avance des troupes du IIème et du IVème corps d'armée, venant du Chiré, qui ont traversé également le Takazé et paraissent dessiner un mouvement vers Gondar et le lac Tana.

Noggara est une localité située non loin de la frontière du Soudan anglo-égyptien, à l'Ouest de la route des caravaniers qui, du mont Om Agher, conduit à Gondar, par Toukou-Douma.

Front du Sud

L'action aérienne

Les escadrilles aériennes basées respectivement sur Gornahéi, à l'Est, et sur Neghellé, à l'Ouest, continuent à être excessivement actives.

L'Agence Anatolie publie à ce propos la dépêche suivante : Rome, 14. A. A. — On rapporte que l'aviation italienne brisa deux tentatives éthiopiennes dans le secteur central du front de la Somalie : des bombardements arrêtèrent les forces du degiaci Beiene Mérid, gouverneur de Balé, qui stationnait le long de la rivière Gestro, amorçant un mouvement vers le Sud. Ces forces furent dispersées avant même qu'une prise de contact se produisit avec les avant-postes italiens.

Dans le secteur de l'Oueb Chébelli, des concentrations éthiopiennes furent également repoussées.

L'aviation détruisit le campement éthiopien de Malcaico.

L'évacuation de Harrar et Gig-Gigga

La presse italienne attache une très grande importance aux opérations sur le front méridional et souligne qu'elles permettent d'envisager un développement des opérations auquel on n'avait jamais pensé jusqu'ici. Ces prévisions semblent devoir être confirmées par la dépêche suivante : Djibouti, 14. — Suivant des informations d'Addis-Abeba, l'activité italienne sur le front de Somalie soulèverait de très vives préoccupations dans les milieux militaires éthiopiens. Le Ras Nasibou aurait ordonné notamment l'évacuation de Harrar et de Gig-Gigga par la population civile.

La classe de 1915

Rome, 15. — Les recrues de la classe 1915 ont été appelées normalement sous les armes.

L'Abyssinie demanderait-elle le protectorat italien ?

Le poste de Radio de Paris P. T. T. a annoncé ce matin que le Négus envisagerait, à la suite de la situation militaire de l'Ethiopie, et en vue de sauvegarder l'unité du pays, de demander l'établissement du protectorat italien sur l'Abyssinie toute entière. Lui-même conserverait son trône avec les prérogatives habituelles réservées aux souverains des Etats placés sous protectorat.

LETTRE DE GRECE

La Grèce n'assumera aucun engagement militaire hors des Balkans

(De notre correspondant particulier) Athènes, 12. — Des polémiques se sont engagées autour de la portée et des engagements assumés par la Grèce de par sa participation au pacte de l'Entente balkanique.

Une entrevue secrète entre MM. Vénizélos et Titulescu

Malgré les réserves formulées par la Chambre et le Sénat helléniques, au moment de la ratification du pacte précé- sant que la Grèce ne saurait en aucune façon être entraînée dans un conflit en dehors des Balkans, on accuse le gou- vernement Tsaldaris, alors au pouvoir, et, notamment, le ministre des Affai- res étrangères, M. Maximos, d'avoir contracté des engagements susceptibles d'entraîner la Grèce dans un conflit extra-balkanique.

C'est du moins ce qui ressortirait d'un entretien récent que M. Vénizé- los a eu, en dernier lieu, à Paris, avec M. Nicolas Titulescu, ministre roumain des Affaires étrangères. La teneur de cet entretien M. Vénizélos l'a transmi- se à M. Démerdjis, président du gouver- nement « neutre » et ministre des Affaires étrangères de Grèce.

M. Démerdjis a eu des conversations à ce propos avec les leaders des grands partis politiques et en a fait part au roi.

L'attitude de la Grèce en face des complications européennes

Le fait est que la Grèce repousse toute participation à un conflit extra- balkanique, dans lequel seraient entraî- nées une ou plusieurs puissances de l'Entente balkanique, qui ont assumé, par ailleurs, des engagements, en tant que participants d'autres groupements ou alliances.

En dehors des engagements décou- lant du pacte de la S. D. N., la Grèce n'entend point participer à un conflit armé ou à d'autres mesures coerciti- ves à l'égard de l'Italie ou de l'Alle- magne. En même temps, on apprend qu'en août 1935, le gouvernement Tsal- daris se trouvait en négociations avec Belgrade pour la conclusion d'une al- liance militaire entre la Grèce et la You- goslavie.

Les pourparlers avaient suffisa- ment progressé, lorsque le général Con- dylis renversa le gouvernement Tsal- daris — le 10 octobre 1935.

De ce fait, les négociations duren- t être suspendues et ne purent être reprises par Condylis en raison de la situation politique trouble en Grè- ce.

C'est ainsi que s'explique la démar- che faite, à Athènes, il y a trois jours, par le gouvernement yougoslave, tendant à avoir des précisions sur l'atti- tude hellénique en cas de conflit euro- péen.

A part le fait que la Grèce n'est militairement point préparée, le peuple hellénique est opposé à toute partici- pation dans un nouveau conflit armé européen.

La réunion du Conseil de l'Entente balkanique

On attribue une importance particu- lière à la réunion du conseil de l'En- tente balkanique qui se tiendra, à Bel- grade, probablement, le 23 mars pro- chain — en raison de la situation inter- nationale, assez compliquée.

Au cours de la session, on exami- nera l'attitude des puissances contrac- tantes tant au point de vue isolé que collectif, en tant que parties de l'En- tente balkanique.

On apprend que les ministres, à Athènes, de Yougoslavie et de Roumanie ont suggéré la nécessité, pour la Grèce, d'avoir, jusqu'au 23 de ce mois, un gouvernement qui puisse, valablement, représenter le pays à Belgrade.

Les rapports des attachés militaires hellènes

Les attachés militaires de Grèce au- près des légations européennes, ont fait parvenir de longs télégrammes chiffrés, à l'état-major général, où ils exposent la situation et les mouvements militai- res des principales puissances intéres- sées, en conséquence, de la question rhénane.

Les missions militaires helléniques se trouvant à l'étranger, pour négocier l'achat, pour la Grèce, de matériel de guerre, ont reçu des instructions de con- tracter d'urgence des contrats d'achat, en prenant en considéra- tion les risques de guerre.

Vers une dénonciation du Traité de Neuilly ?

Le bruit circule, depuis deux jours, que la Bulgarie serait décidée à dé- noncer le traité de Neuilly et que des troupes bulgares auraient été concen- trées sur les frontières grecques et turques.

Le ministre de Bulgarie à Athènes, a catégoriquement démenti ces ru- meurs.

D'autre part, suivant des informa- tions de Drama, on remarque une cer- taine activité de comitatdjis macédo- niens sur la frontière gréco-bulgare, ce qui a obligé le commandement du IIIème corps d'armée à renforcer les postes frontaliers.

Xanthippos.

La paperasserie

J'étais allé faire une visite de Bay- ram à mon camarade, le « Citoyen Meh med » (1).

Il profita de ce que nous étions seuls pour revenir à la discussion que nous avions eue avec lui. — A propos, me dit-il, où en étions- nous ? Ah ! je me souviens... Nous devions examiner ensemble à quelle mentalité et à quelle nécessité répon- daient dans notre administration les formalités paperassières et la continua- tion de l'emploi d'anciens procé- dés.

— Il y a deux raisons : l'une que l'on désire faire quelque chose de très bien, et l'autre, que l'on craint, quand on passe à l'application, de commettre une erreur...

— Un minute, s'il te plaît. J'aime bien la critique, mais je ne vois pas en quoi peut être répréhensible quel- qu'un qui, comme tu le dis, tient à faire très bien les choses...

— Et pourtant, il en est ainsi. C'est, précisément, ce désir de bien faire qui crée la paperasserie. Toi-même, quand tu as à prendre une décision pour un acte quelconque de ton existence, que fais-tu ? Tu te demandes de quelle façon tu t'y prendras, tu y réfléchis en pesant le pour et le contre, et, au be- soin, tu prends l'avis de ton entoura- ge.

Un exemple typique

« Par exemple, tu te dis : « Dois-je, oui ou non, aller au cinéma, ce soir ? » Certes, c'est un plaisir de sortir, ne se- rait-ce que quelques instants, du train de vie habituel, de se trouver dans un autre milieu, de voir d'autres visages.

Bien plus : c'est une nécessité. « Mais pour se procurer ce plaisir, il y a d'autres choses à prendre en considérations. Tout d'abord, tu dois débourser de l'argent, tu dois prendre un tram où tu seras bousculé, tu entreras dans une salle où tu respireras un air vicié, surtout les jours du Bayram où l'affluence a été grande. Si, malgré tous ces inconvénients, que tu as envisagés, ton désir de voir le film l'emporte, tu te décideras quand même à aller au cinéma.

« A la minute où tu te dis : « Je veux réaliser ce désir, mais sans subir aucun des inconvénients, ci-haut cités, tu deviens une des victimes de la mentalité paperassière !

— Je commence à comprendre ce que tu veux dire. C'est à dire, que, si je ne suis pas capable de prendre moi- même une décision, et que pour me dé- cider je dois me servir des procédés et usages auxquels est obligé d'avoir re- cours, chez moi, un conseil pour savoir si l'argent que je destine au cinéma, me donnera un plaisir équivalent et je dres- serai, ainsi, un procès - verbal d'estima- tion de valeur.

« Si j'hésite encore, je demanderai l'avis des compétents et des voisins. Il sera encore, peut-être, plus utile de faire une enquête pour connaître les prix des places de tous les cinémas de la ville et quels sont les prix usités dans les autres pays.

« Il sera aussi utile de m'adresser à qui de droit, surtout après le dernier ac- cident de Sishane, pour connaître quel- les sont les risques que je cours en prenant un tram.

« Je devrai user de la même précaution si je prends un taxi. J'oubliais, il y a aussi l'insomnie. En effet, com- bien d'heures doit dormir un homme de mon âge ? Finalement, je dois avoir recours au médecin le plus proche, qui me signalera les dangers pouvant découler pour ma santé du fait d'avoir respiré, pendant quelques heures un air vicié dans une salle fermée.

— Bien que tu exagères, tu as par- faitement rendu la mentalité paperas- sière.

— Mais qu'arrivera-t-il si tu te com- portes comme tu viens de l'expli- quer ?

— Avant de te décider, tu as eu recours à des mesures qui te semblent très bon- nes.

« La responsabilité de ta décision ne t'appartient plus. Tu l'as fait en- courir à des degrés divers au conseil de famille, aux voisins, à l'ingénieur de la Société des Trams, au médecin. Or, le fait d'avoir pris tant de précau- tions qu'engendre-t-il ?

On ne fait rien sans risque

« En premier lieu, tu perds du temps inutilement. Pendant que tu as recours à toutes tes démarches préli- minaires, l'heure du spectacle a passé, le film que tu as manqué a pu être changé le lendemain. Si, en jugeant toi-même les profits et les pertes tu t'étais décidé aussitôt, tu aurais vu le film sans compter que les formalités préliminaires auxquelles tu aurais eu re- cours ne diminuent en rien ta respon- sabilité. »

Nous arrivons ainsi à la conclusion qu'il n'y a rien au monde qui comporte aucun risque dans une proportion de cent pour cent.

La machine paperassière ayant été créée dans le but de faire très bien toute chose, sans aucune erreur et de fa- çon à ne laisser, à aucune personne définie, la responsabilité, mais à géné- raliser celle des inconvénients inhérents cependant à toute chose, il s'ensuit que cette situation occasionne au pays une perte de temps et d'argent.

Ceux qui sont préposés à cette machi- ne pensent, avant tout, à eux-mêmes et dans le souci de ne pas être person- nellement en cause, cherchent quel-

— Voir le « Beyoğlu » No. 570, du 6 mars.

LA VIE LOCALE

LE VILAYET

Les stagiaires de l'Exécutif A partir du mois de juin 1936, on engagera de nouveaux employés pour les bureaux exécutifs d'Istanbul pour remplacer les vacances produites par la nomination à d'autres postes de 30 employés qui y servaient comme sta- giaires.

LA MUNICIPALITE

Une nouvelle salle de conférences La Municipalité a prévu dans son budget, un crédit de Lit. 15.000 pour la construction, à côté du siège de Halkevi d'Eminönü, d'une bâtisse de - vant contenir des salles pour les confé- rences et exercices sportifs.

Précoces cyclistes

Ayant été constaté que des enfants non pourvus de permis de conduire se promènent à bicyclette, la Municipalité a donné ordre à ses agents de veiller à la stricte application des dispositions du règlement ad hoc.

L'ENSEIGNEMENT

Les étudiants et les cours de langues

Les étudiants de l'Université se sont adressés au recteur pour le prier de les autoriser à subir un nouvel examen s'ils échouent dans ceux des langues étrangères. Suivant les dispositions actuelle- ment en vigueur, dans ce dernier cas, ils ne sont pas admis aux autres exa- mens. Le recteur a soumis cette sollici- tation au ministre.

Une fête sportive au Lycée de Kuleli

Hier, à la suite d'une cérémonie, a eu lieu l'inauguration de la Maison des Sports, au lycée militaire de Kuleli. A cette occasion, les élèves se sont livrés à des exercices sportifs très appréciés par la nombreuse assistance.

LES MUSEES

Une pierre tombale ancienne

On vient de remettre au musée d'Istanbul une pierre tombale découverte à Karamürsel et qui remonte à cinq siècles avant l'ère chrétienne.

JUSTICE

Les tribunaux mixtes

M. Aser, président du tribunal arbitral mixte turco-français, a informé qu'il viendrait à Istanbul le 18 avril 1936 pour liquider les 12 procès qui restent encore en suspens par devant ce tribu- nal.

LES CHEMINS DE FER

La nouvelle gare d'Ankara

Les travaux de construction de la nou- velle gare d'Ankara étant très avancés, on présume qu'ils seront achevés jus-

qu'un à qui faire endosser la respon- sabilité.

Celle-ci, passant de main en main, comme une balle que l'on renvoie, il devient impossible de l'établir.

— Tout cela est fort bien, mais com- ment faire pour y remédier ?

— Admettre, en premier lieu, qu'il est impossible de faire quoi que ce soit sans inconvénients et que tout ac- te comporte aussi, à côté de ses pro- fits, sa part de risques.

« En second lieu, adopter la mentalité en honneur dans les états-majors où, avant d'ordonner une attaque, on prend en considération que, contre 51 pour cent de probabilités de victoire, il y en a 49 pour cent de risques.

« La machine paperassière s'écras- sera, alors, d'elle-même.

Dix anecdotes

— Tu as raison. Et à ce propos, je vais te citer deux anecdotes que j'ai lues quelque part.

« Quand M. Roosevelt fut élu prési- dent de la République des Etats-Unis, il fit publier dans les journaux une proclamation.

« — Vous savez, a-t-il dit au peuple, que l'on peut se tromper. Je travaillerai avec les meilleures intentions pour votre bonheur, mais me pardonneriez-vous les fautes que je pourrai commettre ? »

« De toutes parts, on lui répondit : « — Fais des affaires pouvant donner de bons résultats dans une propor- tion de 51 pour cent et nous excuserons les erreurs que tu auras pu com- mettre dans la proportion de 49 pour cent ! »

« La seconde anecdote est celle-ci : « Quelqu'un, en Amérique, fut nomi- né pour la première fois président de la municipalité, dans une ville. Il s'a- dressa à un ami ayant une grande expé- rience dans les affaires municipales pour avoir exercé, pendant longtemps, des fonctions publiques. Il lui lança donc une dépêche ainsi conçue :

« Je viens d'être nommé pré- sident de la municipalité. Que « dois-je faire ? »

Voici la réponse qu'il reçut : « En toute chose, décide vite et passe à l'action. Si tu es convaincu que ce que tu as entrepris est exact dans la proportion de 51 pour cent, ne prends en aucune considéra- tion les critiques. Habitues-toi à ne pas rester plus d'une demi-heure dans ton bureau et à ne pas attacher une grande importance aux papiers qui s'y accumulent. Ta place est là où il y a des travaux à accomplir. »

D'autres visiteurs étant arrivés, je quittai mon compatriote Mehmet, nous réservant de revenir sur ce sujet.

A. E. Y. (Du « Kaynak »)

LES CONFERENCES

A l'Université d'Istanbul

Plus de 15.000 auditeurs ont suivi avec le plus vif intérêt les 12 conféren- ces populaires qui ont été jusqu'ici don- nées à l'Université d'Istanbul.

A la « Casa d'Italia »

La prochaine conférence organisée par la « Casa d'Italia » aura lieu le mar- credi 18, à 18 h. 30. Le Chev. Off. Dr. Prof. A. Ferraris parlera de

La première campagne italienne en Abyssinie

L'entrée est libre.

LES ARTS

La Filodrammatica

Les « délégués » de la « Filodram- matica » du « Dopo Lavoro » nous préparent encore un après-midi plein d'agrément. Ils représenteront, le dimanche, 22 mars, à 12h., la comédie en trois actes d'Aldo De Benedetti, « Lohengrin ».

Les interprètes seront ceux que nous avons pris l'agréable habitude d'applau- dir sur la scène de la « Casa d'Italia », Mlle Pallamari, L. Borghini, M. Copello ; MM. E. Franco, V. Pallamari, G. Copello, R. Borghini, A. Barbarich.

LES ASSOCIATIONS

Béné-Bérith

La Société Béné-Bérith a le plaisir d'inviter ses membres et leurs amis au thé-dansant qui sera donné dans son local de la rue Minaret, aujourd'hui, 15 mars, à 5 heures.

L'« Arkadaşlik Yurdu »

Aujourd'hui, 15 mars, à 17 heures précises, un concert sera don- né par les frères Kavafyan dans notre local.

Les membres sont priés de retirer les cartes d'invitation du secrétariat, qui est ouvert tous les soirs, de 19 à 21 heures.

Programme du concert

- 1° Trio Sonate en Sol mineur — E. F. Dall'Abaco
2° Petite suite en Re majeure — G. Saint Georges
3° Chanson polonaise — Henri Wieniawski
4° Caro mio ben — Tommasi Giordani
5° Scheherazade — Rimsky-Korsakow-Kreisler

L'Assemblée générale du Touring-Club

Le Touring Club invite ses membres essentiels et honoraires, fondateurs, etc., à l'assemblée générale qui sera réunie au Pera-Palace, le samedi 18 avril, à 3 heures de l'après-midi.

LETTRE DE PALESTINE

L'œuvre accomplie par le « Keren Keyenneth »

Des chiffres suggestifs (De notre correspondant particulier)

Tel-Aviv, mars. — A un moment où le rachat des terrains se heurte à de nou- velles difficultés et où un effort est nécessaire pour assurer au peuple juif la terre dont il a besoin, il est utile de récapituler l'œuvre accomplie par le « Fonds National Juif », ou Keren Kayemeth.

Durant l'année 1934, les recettes du K. K. se sont élevées à 348.414 livres palestiniennes contre 283.429 L. P. pour l'année précédente.

Les Etats-Unis viennent au premier rang parmi les Etats donateurs avec L. P. 57.000. Ils sont suivis de l'Angleterre avec L. P. 48.000, de la Pologne avec L. P. 44.000, de la Palestine avec L. P. 33.000, de l'Allemagne avec L. P. 26.000, de l'Afrique du Sud avec L. P. 22.000 et de la Tchécoslovaquie avec L. P. 18.000.

Des étendues de terres particulièrement importantes ont été achetées l'an- née dernière dans la vallée du Jourdain, du côté de Béïssan et de Zémokli, dans l'Emek Jézéel et en Judée.

Parmi les terrains urbains, acquis ces derniers temps, nous signalons sur- tout ceux de Tel-Aviv (quartier ou- vrier), de Tibériade, et de Jérusalem (Université).

Plus de mille maisons et 25 fabri- ques ont été construites jusqu'ici sur les terrains urbains et suburbains du K. K., de la Baie de Caïffa.

Dans l'Emek Héfir, le K. K. com- pte déjà 13 colonies dont la population s'élève actuellement à 2.000 habitants. Les maisons en béton sont au nombre de 300, les baraques en bois au nombre de 230.

A Béïssan, 14.000 dönöm sont en voie de défrichage.

3.500 ouvriers agricoles vivent dans les camps ouvriers installés sur les ter- rains du F. N. J. à proximité des colonies où ils travaillent.

Le K. K. s'est également occupé du reboisement du pays.

164.000 arbres ont été plantés en 1934-35, contre 131.000 l'année précédente.

Au total, 1.637.000 arbres ont été plantés jusqu'ici sur une étendue de 7.513 dönöm.

Comme on le voit, le K. K. remplit une fonction primordiale dans l'œuvre de la reconstruction nationale juive. Ses dirigeants ont accompli, incon- testablement, une tâche magnifique.

J. Aéliou

Les négociations anglo-égyptiennes

Les précédents.— Six pro- jets en sept ans...



Sir Miles Lampson et Nahas pasha

Une revue du Caire publie l'intéressante étude suivante, très documentée, à laquelle les pourparlers anglo-égyptiens actuels donnent un regain d'actualité :

L'occupation de l'Egypte par l'Angleterre eut lieu, comme on le sait, sous le règne du Khédive Tewfik pacha, à la suite de la révolte d'Arabi pacha. L'Egypte était encore, à l'époque, sous la souveraineté de la Turquie et les Anglais déclarèrent qu'ils évacueraient la vallée du Nil aussitôt que le calme et la sécurité y seraient rétablis.

Le 14 avril 1884, dans une note télégraphique adressée aux puissances, lord Grenville, président du conseil britannique, décrit la mauvaise situa- tion financière dans laquelle se trou- vait l'Egypte et proposa la réunion d'une conférence à Londres qui examinerait la question ainsi que celle de l'évacuation anglaise. Les puissances approuvèrent la proposition.

La conférence tint sa première séance le 28 juin suivant et lord Grenville en fut élu président. Outre l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie, l'Italie et la Tur- quie y étaient représentées.

Un des principaux obstacles auxquels on se heurta, fut le refus de la France d'obtempérer au désir de l'Angleterre qui demandait le désiste- ment d'un demi pour cent de leurs bénéfices aux porteurs des actions de la Dette Egyptienne contre l'évacuation de l'Egypte par ses troupes.

Cet accord, d'ailleurs, n'aurait eu une valeur effective qu'après l'évacua- tion de fait.

Mais la France persista dans son re- fus et la conférence échoua, le 1er août 1884, après un long mois de pourpar- lers et de transactions inutiles.

Pourparlers

La France, cependant, continuait de réclamer de la Grande-Bretagne de tenir la promesse que celle-ci avait fait d'évacuer l'Egypte dans le plus bref délai. La Turquie, de son côté, revendi- quait ses droits sur la vallée du Nil.

Quant au Khédive, il ne restait pas inactif. Il avait, en effet, commencé des conversations avec sir Henry Drummond Wolf, ministre plénipotentiaire de Grande - Bretagne en Egypte, sur les questions intéressant les deux pays. Un délégué de la Turquie, Muhtar pacha, assistait aux réunions.

Celles-ci commencèrent le 9 janvier 1886 et traînèrent en longueur. Puis la chute du ministère Salisbury les interrompit un moment.

Elles reprurent après la formation du ministère Gladstone, durèrent un temps, cessèrent, reprurent quand Salisbury revint au pouvoir, et ainsi de suite jus- qu'à la déclaration de guerre, en 1914. La Turquie ayant ensuite pris parti pour l'Allemagne contre les Alliés, l'Angleterre répliqua en proclamant le Protectorat sur l'Egypte et en y promulguant la loi martiale.

Le projet Saad Zaghloul

Le conflit mondial ayant pris fin, le Wafd fut constitué sous la présiden- ce de Saad Zaghloul et l'Angleterre consentit à entrer en pourparlers avec celui-ci. Après son retour d'exil et les émeutes qui ensanglantèrent à cette é- poque le pays, Saad déposa un projet de traité et le soumit à lord Milner le 17 juillet 1920. Il se résumait en ceci :

1 — La reconnaissance par l'Angleterre de l'indépendance de l'Egypte, pays monarchiste et constitu- tionnel.

2 — Evacuation des troupes anglaises du territoire égyptien dans un dé- lai déterminé.

3 — La question du Soudan sera dis- cutée à part et résolue définitive- ment en vertu d'un traité.

4 — Le gouvernement égyptien s'en- gage à accorder des gratifications suffisantes aux fonctionnaires ang- lais quand il jugera opportun de se dispenser de leurs services.

5 — Revision de la Juridiction des Tri- bunaux Mixtes, abolition des Cap- titulations, de la Caisse de la Dette Publique, avec l'approba- tion de l'Angleterre.

6 — Si le gouvernement de S. M. Bri- tannique le juge nécessaire, la création, sur le versant asiatique du Canal de Suez, d'un camp mili- taire pour servir de cantonne- ment à ses troupes se se- ra permise. Les casernes et accessoires y seront édifiés aux frais de l'Angleterre.

7 — Conclusion d'une alliance mili- taire défensive entre les deux pays.

Le traité qui serait signé sur la base des précédents accords aurait une durée de 30 ans.

Le projet Milner

Mais lord Milner rejeta le projet de traité de Saad Zaghloul et proposa un traité sur les bases suivantes :

1. — Signature d'un traité où l'An- gleterre reconnaît l'Egypte comme un Etat indépendant, constitutionnel, et parlementaire.

2. — L'Egypte accordera à l'An- gleterre tous les droits susceptibles de l'aider à protéger d'une manière effi- cace ses intérêts et ceux des étrangers résidant en Egypte, afin d'amener les autres puissances, en vertu de ces ga- ranties, à se désister de leurs droits capi- tulaires.

3. — Conclusion d'un traité militai- re aux termes duquel l'Egypte s'enga- gera à mettre à la disposition de l'An- gleterre, au cas où celle-ci entrerait en conflit armé avec une autre puissance, ses ports, ses aérodromes et ses moyens de communication en général, même si la défense de son propre territoire n'é- tait pas en jeu.

4. — Si l'Egypte n'a pas encore, ou jugé inutile d'avoir un représentant poli- tique dans un autre pays, elle devra accorder la préférence, pour la protec- tion de ses intérêts dans ce pays, au représentant de la Grande-Bretagne.

5. — Reconnaître à l'Angleterre le droit de conserver en territoire égyptien, une force militaire afin de protéger les communications de l'Empire.

6. — Nomination d'un conseiller fi- nancier anglais qui aura pour tâche de surveiller les finances de l'Etat.

7. — Nomination d'un haut fonction- naire anglais au ministère de la Justice avec droit d'accès direct auprès du mi- nistère.

Quant à la question du Soudan, le projet de traité n'y faisait même pas al- lusion.

Dès que ces propositions furent con- nues, l'Egypte toute entière boycotta la délégation Milner et refusa de pour- suivre les pourparlers, d'où échec des négociations.

Le projet de lord Curzon

Le 5 décembre 1921, lord Curzon soumit à son tour, à Adly pacha Yeghen, alors président du conseil, un autre projet de traité, moins détaillé que le précédent, mais qui stipulait, néanmoins, le maintien des forces d'occupation anglaises en Egypte.

Il donnait, en outre, au représen- tant de la Grande - Bretagne, le titre de haut - commissaire, lui accordait la priorité sur les ministres plénipotentia- res des autres pays. Quant au Soudan, le projet y faisait allusion pour spéci- fier uniquement que toutes les forces militaires, égyptiennes et anglaises, y seraient sous les ordres du gouverneur général.

La Déclaration du 28 Février

Adly pacha, qui présidait la délégation officielle égyptienne à Londres, rejeta ce projet de traité et de retour en Egypte, présenta sa démission. Le pays resta sans gouvernement jusqu'au jour où Sarout pacha, qui avait repris les conversations avec la Résidence, eût accepté, au nom de l'Egypte, la Déclaration anglaise du 28 Février.

Celle-ci, comme on le sait, mettait fin au Protectorat et à la Loi Martiale.

CONTE DU BEYOGLU

La première querelle

Par Daniel RICHE.

Assis l'un en face de l'autre, dans le petit salon aux meubles très modernes, Ninette, un livre sur les genoux, Robert, un cigare aux lèvres, goûtaient la joie d'un avant-dîner intime.

Après un temps, où chacun d'eux regardait, admiratif, leur intérieur, tout neuf qu'ils connaissaient à peine, la jeune femme annonça à son mari, plutôt surpris, que, dans l'après-midi, elle s'était préoccupée d'une nourrice.

Ninette savait bien que c'était un peu tôt pour y penser, mais elle ne voulait pas être prise au dépourvu.

— Tu ne le savais sûrement pas... Il n'y a pas un mois que nous sommes mariés...

— Evidemment, mon cher, mais je pense tout le temps à mon fils.

— Tu pourrais dire « notre » fils.

— Ah ! celui-là, il sera le plus gâté des garçons... Je sens que j'aurai pour lui toutes les indulgences.

— Si bien que tu en feras un indolent, un paresseux... Heureusement, je suis là !... Comme je souhaite que celui qui portera le flambeau après moi soit intellectuellement et physiquement fort développé, je te prévins que, dès l'âge de six ans, je le soustrairai à ton influence néfaste... par trop de complaisance, en le mettant au lycée.

Ninette eut un haut-le-corps indigné :

— A six ans, tu voudrais mettre Eugène au collège ?

— Qui cela, Eugène ?

— Mon fils ; tu sais bien que je lui ai donné le nom de ton père.

— L'ignorais, et je te remercie de ton attention délicate. Mais cela n'empêchera pas que notre rejeton fasse des études poussées, pour se présenter à l'Ecole Polytechnique ou à Saint-Cyr...

— Ah, c'est trop violent ! Alors que le monde entier s'indigne contre la guerre, que ma tante Jeanne me disait avoir été obligée d'épouser un imbécile pour ne pas rester vieille fille — tant de jeunes hommes étaient tombés sur les champs de bataille — tu voudrais faire de notre fils un soldat ? Jamais ! Tu entends, Robert, jamais ! Et, pour que tu aies de pareilles pensées, il faut vraiment, comme on me le disait pas plus tard qu'hier, que tu sois privé de toute sensibilité, de toute délicatesse !

— On te disait que j'étais privé... Qui ? Ta vieille toupie de mère ?

— Tu peux insulter ma pauvre maman ! Cela n'y changera rien, mon fils ne sera pas soldat !

— Mais il ne sera pas fatalement soldat ! L'Ecole Polytechnique forme aussi des ingénieurs. Et puis, Eugène fera ce que je déciderai !

— Je me moque de ton Eugène ! Je te parle de mon enfant à moi...

— A nous ! Eugène est le nom de mon père !

— Je le retire ! Il s'appellera Narcisse Alexandre, comme le mien !...

— Narcisse ? Laisse-moi rire ! C'est un nom de vaudeville... Il est grotesque, ridicule, je refuse !

— Le prénom de papa, ridicule ! Tiens, veux-tu que je te dise ?... Tu n'es qu'un méchant ! Puisque c'est ainsi, je n'aurai pas de fils, de peur qu'il ne te ressemble.

— A ton aise. Et moi, je t'avertis, alors, ma petite, que je ferai comme Napoléon !

Ninette, retournée vers Robert, le regarda les yeux égarés.

Que venait faire, dans leur discussion, le nom du grand bonhomme ?...

— Qu'a-t-il fait, Napoléon ?

— Joséphine n'ayant pas d'enfant, il l'a répudiée ! Et sur ce, au revoir !

Et se levant, le jeune homme quitta la pièce, faisant rudement claquer la porte sur lui, pour bien montrer par ce geste qu'il était fort mécontent.

D'un coup, la fâchée de la jeune femme se trouva calmée, et, toute saisie de se trouver seule dans le salon, tout neuf, elle sentit des larmes lui monter aux yeux.

Son mari et elle venaient d'avoir leur première discussion.

La nouvelle épouse eut un frisson d'effroi.

Si Robert, qui avait rabattu la porte si brutalement, était parti pour se rendre chez un avoué, pour demander le divorce ?

Quelle abomination !

Ne valait-il pas mieux se contenter, tout au moins pour l'instant, que le fils futur allât au lycée, à Saint-Cyr et tout le tremblement ?...

Et, sur cette sage décision, Ninette se précipita dans le cabinet de travail de Robert, dans l'espoir de le trouver encore.

En effet, le jeune homme, assis devant la table, compulsait quelques dossiers.

Mais il n'eut pas l'air de s'apercevoir de sa présence, bien qu'elle fit tout le nécessaire pour attirer son attention.

Alors, rapprochée, Ninette déclara, la voix toute tremblante :

— Pour la paix de notre ménage, j'ai décidé que je n'aurai pas de fils.

— Je sais ! Inutile de me le répéter.

— Je me suis mal expliquée, mon cheri... Non, nous n'aurons pas de fils, mais une fille !

Ninette avait énoncé cela d'une voix si sincère, que Robert, tout de suite, pris par sa gentillesse, sans plus d'explications la serra dans ses bras et l'embrassa.

Et, pouffant de rire, Ninette conclut :

— Vois-tu, mon trésor, aimé, chaque jour j'apprends quelque chose. Je ne savais pas que l'épatant d'une querelle d'amoureux, c'est le raccommodement...

Un gouvernement fasciste au Paraguay

Washington, 14. — La presse américaine publia des nouvelles pas trop claires sur l'organisation du nouveau gouvernement du Paraguay, qui est présenté comme fasciste ou comme nazi. L'éditorial du Baltimore Sun affirme que les premières mesures du colonel Franco présentent des caractéristiques fascistes. Il se demande : « S'agit-il de diktat militaire ou du désir de lancer de nouvelles idées ? » L'éditorial du Philadelphia Inquirer voit dans la répudiation des principes démocratiques faite par Franco un obstacle à sa reconnaissance de la part des puissances participant à la conférence du Chaco. « C'est là, dit ce journal, un dangereux indice, étant donné que jamais jusqu'à présent les théories fascistes ne furent si ouvertement proclamées en Amérique Latine. »

New-York, 14. — M. Roosevelt a décidé de reconnaître le gouvernement du Paraguay, considéré comme un gouvernement fasciste.

Washington, 15 A. A. — Comme les Etats-Unis, l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Pérou et l'Uruguay décidèrent de reconnaître le nouvel Etat du Paraguay établi le mois dernier par le colonel Franco.

Théâtre Municipal de Tepe bası

Advertisement for the Municipal Theatre of Tepebası, featuring the play 'DELI DOLU' by Grande Opérette, with music by Ekrem Resit and Cemal Resit.

Banca Commerciale Italiana

Advertisement for Banca Commerciale Italiana, listing branches in various cities and providing contact information for the Istanbul office.



Le Rhin aux environs de Cologne

Vie Economique et Financière

Le commerce des éponges

Un bilan satisfaisant. La société, qui a été constituée, il y a une année, pour la pêche et le commerce des éponges, est arrivée à donner à cette industrie un grand essor.

Sur un espace s'étendant de la Marmara à Antalya, elle a réussi à constituer un stock de 10.000 kilos d'éponges au moyen d'équipes formées par ses soins.

Une grande partie de ce stock est destinée à l'exportation pour l'Allemagne, l'Angleterre, la Grèce, le Danemark, l'Autriche, la Hongrie et la Suède.

Cependant, vu la baisse de la livre sterling et le fait que c'est le marché anglais qui, dans le commerce de l'éponge possède la suprématie, les prix, cette année, sont en baisse.

Néanmoins, il est à noter que nos éponges, étant donné leur qualité, sont à même de concurrencer celles de Bengazi, très réputées.

La production de raisins dans la région de l'Égée en 1935

Une comparaison avec l'année précédente.

D'après les statistiques dressées par le Turkofig, la production de raisins, en 1935, dans la région de l'Égée, est de 75.938.000 kilos, contre 54 millions 284 mille, en 1934.

On craint que cette abondance ne puisse nuire, vu la baisse des prix qui pourrait en résulter.

Grâce au rôle de régularisateur joué par l'Organisation du raisin, ce danger a été écarté.

Le prix moyen du marché a été maintenu à 13.75 piastres, alors qu'en 1934, année durant laquelle la récolte n'avait cependant pas été aussi abondante, le prix moyen était de 13.41 piastres.

Il est vrai aussi que l'application du système de clearing a développé nos exportations surtout celles à destination de l'Allemagne.

L'emploi du lignite

D'après le second plan quinquennal industriel, voici de quelle façon on emploie et on emploiera le lignite, dont de très riches mines existent en différents endroits du pays :

Le lignite produit à Dyeremisaz est employé par les fabriques de tuiles et de porcelaines de Kütahya.

Celui que l'on extrait des mines situées dans les régions de Samsun et de Sivaz, est utilisé pour les moyens de transport. Mais comme il contient beaucoup de soufre, on le mélange avec du charbon de Zonguldak.

On sait que la fabrique de semi-coke de Zonguldak a déjà pris ses dispositions pour intensifier sa production, afin d'éviter que l'on se serve du bois

comme combustible et cela pour épargner nos forêts.

De même, le plan prévoit les mesures à prendre pour généraliser l'emploi de lignite, sous forme de briquettes, tel qu'on en use en Bulgarie, laquelle est arrivée même à en exporter.

Le ministère de l'Economie examine la possibilité de se servir du lignite pour la centrale électrique qui sera créée à Ankara.

Enfin, le plan prévoit l'extraction de la benzine du lignite.

La première commission de contrôle des œufs

Suivant le nouveau règlement, la première commission chargée du contrôle des œufs, vient d'être constituée à Zile.

Elle procédera à des investigations sur la façon dont on ramasse les œufs dans les villages, pour les apporter au marché.

Le traité de commerce turco-yougoslave

Le traité de commerce turco-yougoslave a été prolongé d'une année encore.

Une offre japonaise

Certains établissements japonais se sont adressés au ministère de l'Economie pour demander à nous acheter du chrome.

La culture du ricin

Un cultivateur de Milas a cultivé, à titre d'essai, la plante qui sert à la fabrication de l'huile de ricin, c'est à dire le ricin, genre d'euphorbiacées.

Cet essai ayant parfaitement réussi, il a été demandé au ministère de l'Economie si l'on pourrait, dans le cas de grande extension de cette culture, en exporter à l'étranger.

Adjudications, ventes et achats des départements officiels

L'administration d'Istanbul des monopoles met en vente, le 30 de ce mois, au moyen d'adjudication, 1045 bouteilles de liqueurs, vermouth, cognac, vin, whisky de production étrangère, saisies en contrebande.

La même administration met en vente, le 31 courant, et d'après une nomenclature figurant au cahier des charges que l'on peut se procurer gratuitement, divers objets se trouvant au dépôt Feriye d'Ortaköy.

Faute d'offres, l'administration des P. T. T. met de nouveau en adjudication, le 20 de ce mois, la fourniture de 1150 poteaux télégraphiques dont 850 pour Izmit et 300 pour Istanbul.

Vente d'une maison dans l'endroit le plus sain et jouissant du plus beau panorama de Büyükdada

Une maison située à Büyükdada du côté de Nizam entourée de pins, dans un endroit très sain et jouissant d'un beau panorama, possédant un grand jardin, de larges terrasses, peinte à l'extérieur et à l'intérieur, et dont les chambres sont couvertes de toile cirée, est à vendre. Elle a 7 chambres, une salle de bain, de l'eau chaude et froide en abondance, une cuisine et une chambre pour cuisinier séparées, des vergers, une vigne déjà formée de 1000 ceps, beaucoup d'arbres fruitiers. Pour plus amples renseignements s'adresser à M. Nureddin, chargé de la publicité au journal "Akşam". Téléphone : 24240

Occasion unique pour ceux qui veulent devenir propriétaire d'un bon immeuble dans le plus beau site d'Istanbul

Advertisement for Franziska Gaal, featuring the film 'Flammes d'Amour' and 'Mouvement Maritime' by Lloyd Triestino. Includes departure information for various routes.

Advertisement for Fratelli Sperco, listing departure schedules for routes to Anvers, Rotterdam, Amsterdam, and other ports.

Large advertisement for Laster, Silbermann & Co. in Istanbul, listing various shipping services, departure schedules, and contact information.

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Le danger de guerre

Le Haber a publié hier soir une manchette sur 6 colonnes annonçant simplement « Dans trois jours, la guerre ». Nos autres confrères, ce matin, ne sont pas aussi affirmatifs. Ils s'accordent toutefois à reconnaître que la situation est grave.

Résumant, une fois de plus, les diverses thèses en présence, M. Asim Us écrit dans le Kurun : « L'Angleterre elle-même qui, au début, avait semblé vouloir se montrer accommodante envers l'Allemagne, a dû changer d'attitude. Si réellement, comme on l'a dit, la France, la Belgique, la Russie soviétique et la Tchécoslovaquie menacent de quitter la S. D. N. du fait de cette question, c'est dire que la dernière institution sur laquelle l'humanité fonde ses espoirs pour le maintien de la paix s'écroule aussi. Après cela, l'Europe entière marchera vers l'effroyable précipice d'une nouvelle guerre générale, la plus terrible que l'on puisse imaginer. »

Songeons un instant aux conséquences de pareils événements pourraient entraîner : il est hors de doute que l'avenir qui nous attendrait ne serait pas moins terrible que la catastrophe mondiale de 1914 ; il serait certainement pire. Peut-être même assisterons-nous à l'effondrement de la civilisation européenne d'aujourd'hui.

Il nous semble qu'au moment où le Continent européen est exposé à un danger aussi grave, il ne serait pas opportun de laisser aux quelques puissances représentées au sein du conseil, le soin de décider du sort de l'humanité. C'est à l'assemblée elle-même qu'il appartient de se prononcer, en l'occurrence.

En ces jours où le conseil commence ses réunions à Londres, nous avons senti le devoir de proclamer cela, en présence de l'opinion publique mondiale, en tant que la conviction personnelle d'un citoyen turc.

Le Zaman reproduit en première colonne l'article de fond de M. Fahih Rifki Atay, dans l'Ulus. « L'état de dangers », que nous reproduisons, d'autre part.

Quant à M. Yunus Nadi, il écrit, entre autres, dans le Cumhuriyet et La République de ce matin : « Au cas où, malgré le désir sincère que manifeste l'Angleterre, pour le moment, de ne point permettre avec l'Allemagne un différend permanent, susceptible, peut-être, de dégénérer en conflit armé, l'Allemagne refuserait de faciliter ce rôle médiateur, il sera difficile d'empêcher que le différend n'aboutisse à des événements d'une extrême gravité. Or, une semblable éventualité serait de nature à menier l'Allemagne, autant, et peut-être plus encore que les autres nations, à une nouvelle catastrophe. Tous les pays sont aux prises avec toutes sortes de difficultés. L'Allemagne n'en est point exempte. Il n'y a pas de doute qu'un conflit que l'on soutiendrait dans des conditions financières et économiques des plus difficiles ébranlerait grandement et en peu de temps, les fondements de ce pays — ce que l'Allemagne, elle-même, doit fort bien comprendre. La rupture du pacte de Locarno a amené la France à prendre des décisions très accentuées. Il est certain que l'opinion publique française ne veut point d'une guerre, quel que soit le motif qui la provoquerait. Si, cependant, il n'y a pas d'autre moyen pour elle de sauvegarder son amour-propre, la moindre occasion pourrait provoquer le pire et l'on peut même dire que, sans l'Angleterre, depuis longtemps déjà, les choses en auraient abouti là. »

La conférence de Mme Afet

M. Ali Naci Karacan consacre l'article de fond de ce matin du Tan, à la conférence de Mme Afet, à Genève.

« Il y a quatre ou cinq mois, écrit-il notamment, Mme Afet a démontré une fois de plus par les fouilles entreprises sur son initiative, à Alacahöyük, l'exactitude de sa thèse au sujet de l'histoire nationale. A cette occasion, elle a pu enrichir la série de ses documents et mettre au jour de nombreuses pièces historiques. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui, dans ses déclarations au monde savant d'Europe, Mme Afet ne se borne pas à exposer des théories plus ou moins spéculatives, mais elle fait connaître une thèse scientifique, des idées confirmées et étayées par des attestations concrètes, fruit de travaux et de fouilles qui ont duré des années. »

« Ce qui nous assure que le niveau élevé auquel nous avons droit, dans le monde d'Occident, c'est la connaissance par l'Europe de ce côté jusqu'ici ignoré de la Turquie, mais qui en est pourtant le plus beau : le côté scientifique et culturel. En illustrant par ses conférences en Europe cet aspect de la révolution d'Atatürk, Mme Afet a eu une excellente idée et s'est affirmée comme la brillante ambassadrice de la pensée et de la science turques. »

Les articles de fond de l'«Ulus»

L'état de danger

La nouvelle année a amené un accroissement au total des budgets militaires de tous les pays. Nous savons les proportions dans lesquelles l'Angleterre a accru ses plans d'armements. Le seul budget naval des Etats-Unis présente une différence, en plus, de 70 millions de dollars. Le budget de la Défense nationale des Soviets a été accru, pour cette année-ci, de 9,8 millions de roubles, celui de la Yougoslavie, de 310 millions de dinars.

Ce sont là des chiffres que vous rencontrez, au hasard, en parcourant les journaux. Chaque Etat a demandé de nouveaux sacrifices à la nation, dans la mesure des ressources nationales et des conditions de sa sécurité.

Chacun a tourné l'oreille vers le bruit du danger, qui le fait frissonner jusqu'au fond de l'âme. Ce danger existe-t-il réellement, est-il proche ? Les survivants de la grande guerre vont-ils à nouveau des masses de milliers d'hommes s'entr'égayer ? Ceux qui sont nés pendant la grande guerre devront-ils aller rejoindre les os de leurs pères et de leurs aînés qui n'ont pas eu encore le temps d'achever de mourir ?

Que ce soit du chantage ou de la menace, le fait est que les tentatives de désarmement terrestre ou maritime ont fait faillite, que l'industrie de guerre est en train de préparer, à plein rendement, des instruments de guerre. Y a-t-il des mesures qui permettent de faire face au danger ? Pour pouvoir répondre à cette question, il faudrait connaître le fond et la vérité des causes et des revendications qui ont fait naître le danger de guerre. Sinon, ce que l'on dit dans les discours sont des choses si simples que l'on a lieu d'être surpris qu'elles ne soient pas encore réglées. Admettons que l'on ait restitué aux Allemands toutes les colonies et tous les marchés de l'Allemagne impérialiste.

Ces colonies et ces marchés, qui ne suffiraient pas à l'Allemagne d'ailleurs, pour-ont-ils suffire à la « république d'empire » d'aujourd'hui ? Les Etats européens de 1914, aux prises, alors, n'avaient pas les concurrents qu'ils rencontrent aujourd'hui hors du Continent. Que gagneraient à une nouvelle guerre les Européens qui trouvaient déjà le monde trop petit pour eux, à une époque où ils ignoraient encore la concurrence de

l'Amérique et du Japon ? Dans un article, dont une traduction a paru hier, dans l'« Ulus », un journaliste américain examine la situation actuelle des colonies au point de vue de l'augmentation de la population, des matières premières et des marchés. L'opinion de cet Américain, conforme à celle de juges européens en cette matière, est que les Etats-Unis ne devraient pas, comme l'on dit, « étendre les pieds au-delà de leur couverture ». Ajoutez à cela, si vous le voulez, le remède constitué par une meilleure collaboration internationale.

Mais il y a danger : car les nations se préparent en vue d'une guerre prochaine et chacun s'arme, depuis les enfants en bas âge jusqu'aux femmes. Combien pourra durer cette course ? Combien de temps pourra-t-on dormir du sommeil de la confiance et de la sécurité sur le tonneau de poudre que la flamme menace ?

Il est hors de doute qu'il y a au monde des gens qui ne veulent pas la guerre, et que même les grandes masses populaires de tous les pays, si elles étaient libres, voudraient la paix. Mais il y en a aussi qui nourrissent la mentalité de la nécessité de la guerre. La continuation et le maintien de la paix sont entre leurs mains. Ils peuvent, un jour, rendre fatal, comme un décret de la Destinée, l'effroyable catastrophe ! Car ceux qui, dans une première période, ont jugé nécessaire de justifier les frais des armements se trouveront nécessairement acculés à une impasse. Même si le danger n'est pas imminent, le sentiment du danger, à force de se perpétuer, finira par le rendre réel. Bref, la situation est grave, compliquée et difficile.

F. R. ATAY.

BREVET A CEDER

Les propriétaires du brevet N° 1675 obtenu en Turquie en date du 2 mai 1932, et relatif à un « dispositif pour expulser le magasin et bloquer temporairement l'obturateur des armes à feu automatiques au moment où la dernière cartouche a été tirée », désirent entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de leur brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Galata, Perşembe Pazar, Aslan Han, Nos. 1-4, au 5ème étage.

BREVET A CEDER

Les propriétaires du brevet N° 1672 obtenu en Turquie en date du 2 mai 1932, et relatif à un « extracteur pour les armes à feu » désirent entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de leur brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Galata, Perşembe Pazar, Aslan Han, Nos. 1-4, au 5ème étage.

BREVET A CEDER

Les propriétaires du brevet N° 1244 obtenu en Turquie en date du 14 mars 1932, et relatif à un « appareil de sûreté pour manœuvre d'embarquement des munitions au moyen d'élevateurs à godets », désirent entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de leur brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Galata, Perşembe Pazar, Aslan Han, Nos. 1-4, au 5ème étage.

BREVET A CEDER

Les propriétaires du brevet N° 1686 obtenu en Turquie en date du 2 mai 1932, et relatif à un « dispositif de biogage en position de fermeture de l'obturateur des armes à feu automatiques à prise de gaz » désirent entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de leur brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Galata, Perşembe Pazar, Aslan Han, Nos. 1-4, au 5ème étage.

Les négociations anglo-égyptiennes

(Suite de la 3ème page)

« Saad pacha part à la tête d'une délégation pour l'Angleterre, accompagné de l'espoir de tout un pays. Hélas ! Macdonald, dans les questions coloniales, se révéla aussi intransigeant que le plus ardent des conservateurs. Les deux chefs de gouvernement discutèrent avec une ardeur farouche, mais constatarent, entre eux, dès la première séance, une inconciliable divergence d'opinions, surtout en ce qui concernait la question soudanaise. »

Désillusionné, Saad pacha entra en Egypte en déclarant qu'un Anglais, quel que soit son parti politique, est toujours, et avant tout, un Anglais.

Les événements devaient, cependant, se précipiter. L'assassinat du Sirdar, l'ultimatum britannique, l'évacuation définitive des troupes égyptiennes du Soudan, le ministre Ziver pacha et la tension des relations anglo-égyptiennes mirent un terme à la poursuite des négociations.

Les projets Saroit-Chamberlain

La constitution du ministère de coalition, sous la présidence de Saroit pacha, remit, deux ans plus tard, la question sur le tapis. Le Premier égyptien profitant de son passage à Londres, où il accompagnait S. M. le Roi Fouad, jugea le moment opportun de reprendre les négociations et soumit un projet de traité à sir Austin Chamberlain, alors ministre des Affaires étrangères. Il y demandait le retrait des troupes britanniques de la vallée du Nil et une révision complète de la question du Soudan.

La réponse de sir Austin ne se fit pas attendre : il déclara à Saroit pacha que l'opinion publique anglaise ne consentirait, en aucun cas, à une évacuation des troupes anglaises du territoire égyptien, car leur présence était d'une importance vitale pour l'Angleterre, et que toute base d'accord qui ne se ferait pas à la lumière de cette vérité, était d'avance condamnée à un échec certain.

Saroit pacha jugea inutile de poursuivre les pourparlers.

Le projet Henderson-Mohamed Mahmoud

Le parti travailliste revint au pouvoir. M. Arthur Henderson, nouveau chef du Foreign Office, voulut relever le prestige de son parti par une action d'éclat et décida de conclure, coûte que coûte, ce traité qu'on commençait toujours par négocier, mais qu'on n'achevait jamais, comme les Contes des Mille et Une Nuits.

Il reprit, par conséquent, les négociations avec Mohamed pacha Mahmoud, alors chef du gouvernement égyptien, et pour la première fois, en effet, on arriva à trouver une base d'accord.

Les troupes anglaises seraient cantonnées sur le canal. L'Angleterre appuierait l'Egypte auprès des autres puissances pour l'abolition des Capitulations. Un différend éclata, cependant, pour la question du Soudan et le traité ne fut pas signé.

Les négociations Nahas-Henderson. Le chef de la majorité parlementaire, Nahas pacha, poursuivit les négociations à la tête du ministère wafdiste, toujours sur la base du projet Mohamed Mahmoud-Henderson.

Cette fois-ci, par des concessions mutuelles, on arriva à un compromis sur toutes les questions. Le problème du Soudan fut même résolu d'une manière satisfaisante pour les deux pays.

Le traité allait être signé et les délégués se félicitaient déjà du résultat obtenu quand un coup de théâtre se produisit.

Le conseil des ministres anglais s'était réuni en séance extraordinaire à la suite, prétend-on, d'une dépêche chiffrée qu'il avait reçue dans la nuit même, de la station d'Abou - Zaabal, et refusa de ratifier le traité, en déclarant que la solution à laquelle on était arrivé sur la question soudanaise ne pou-

vait pas, non, réellement, elle ne savait pas si la jeune Américaine n'avait pas raison d'attendre et d'espérer.

« Pourquoi êtes-vous venue, Molly, me raconter ces choses, ce matin ? demanda-t-elle après un pesant silence. — Parce que j'ai besoin de vous. — De moi ! — Les yeux de Michelle se posèrent durement sur ceux de Molly. Qu'est-ce que cette écervelée allait lui demander ? — Ne me regardez pas sévèrement ainsi, chérie Michelle, John est parti... je ne le prends pas à vous et je vous fais confiance, puisque je dis à vous où lui et moi en sommes... — Qu'attendez-vous de moi ? fit la fille de M. Jourdan-Ferrières, en se saisissant. — Voilà... L'autre ? John a refusé de dire son nom... toutes les questions furent inutiles. Vous, vous devez savoir. Je viens demander à vous d'être à moi ce que vous savez. — Pourquoi voulez-vous connaître son nom ? — Pour offrir à elle, puisqu'elle n'aime pas, une compensation. Si elle est pauvre, je mettrai une fortune aux pieds pour qu'elle repousse tout de suite l'offre de John. — Vous êtes pratique ! Michelle se leva, agitée. — Business. Je défends ma chance. — Mais vous tenez donc tant que ça à John, Molly ! C'est tellement extraor-

Une initiative anglaise inspirée des propositions de M. Hitler?

Londres, 15. — Le «Daily Telegraph» affirme que l'Angleterre ferait une proposition générale de paix, en tenant compte des propositions de M. Hitler.

Un parallèle que dresse la presse italienne

Rome, 15. — Les journaux italiens relèvent que les milieux anglais qui se révéleront les sanctionnistes les plus acharnés, les plus âpres, contre l'Italie, sont ceux qui se montrent les plus disposés à l'indulgence à l'égard de l'Allemagne, quoique celle-ci ait porté ouvertement atteinte à un traité considéré par l'opinion publique anglaise comme le «boulevard de la paix européenne». Les dirigeants anglais s'excusent en disant que, dans le cas de l'Italie, l'opinion publique toute entière les appuyait, tandis qu'aujourd'hui, elle est nettement contraire à des sanctions contre l'Allemagne.

Le cas de la France est particulièrement tragique, en l'occurrence. Elle avait vu dans les sanctions contre l'Italie une sorte de répétition générale des sanctions qui auraient été appliquées, eût-elle, à l'Allemagne, dans le cas d'une dénonciation unilatérale des traités par ce pays. Or, elle constate que l'opinion publique anglaise a sans émotion vu jeter au panier l'un des gages de sa sécurité, le pacte de Locarno et ne paraît nullement impatiente de faire respecter l'autre, le Covenant de la S. D. N.

Pour l'abolition des sanctions contre l'Italie

Paris, 14. — Le groupement des Français mobilisables, présidé par le général Henry, a demandé au gouvernement de régler au plus tôt le conflit italo-éthiopien en vue de permettre la reconstitution du front de Stresa.

L'union nationale des combattants a publié un manifeste demandant au gouvernement de prendre une initiative en vue de l'abolition immédiate des sanctions contre l'Italie.

Les précautions françaises

Paris, 15 A. A. — Le comité de l'armée de la Chambre, qui s'est rendu à la frontière de l'Est, pour s'assurer de la bonne exécution des mesures de précautions françaises, a exprimé au cours de son voyage à plusieurs reprises sa parfaite satisfaction au sujet du résultat de son examen.

Les départs de troupes

Messine, 14. — Cette nuit, 1.200 ouvriers s'embarquèrent à bord du bateau Belvedere, venant de Naples et en route pour l'Afrique Orientale. Les autorités, les organisations fascistes et la population réunies sur les quais, saluèrent les partants et se livrèrent à une vive manifestation patriotique en acclamant le roi, le Duce et l'armée.

LA VIE SPORTIVE

Un match tragique

Philadelphie, 14. — Le boxeur Walter Hets, mis knock-out par son adversaire Nex Smith, décéda presque immédiatement à la suite d'une crise cardiaque.

Il avait été accepté par l'Angleterre. Et M. Arthur Henderson, la même nuit, se fit part de cette décision à Nahas pacha, stupéfait.

Une fois de plus, les négociations avaient échoué !

Une vingtaine de délégués, Egyptiens et Anglais, se sont réunis au palais Zaafarne pour reprendre l'éternelle discussion.

Arriveront-ils, enfin, à un accord ? Bien que les augures n'y soient pas trop favorables, diverses considérations, qui ne sont pas étrangères à la guerre italo-abyssinienne, vont peut-être les obliger à trouver un terrain d'entente. Espérons-le !

LA BOURSE

Istanbul 15 Mars 1936

(Cours officiels)

CHEQUES

	Ouverture	Closura
Londres	621.-	620.75-
New-York	0.80.05-	0.79.875-
Paris	12.06.-	12.06.-
Milan	10.045.-	10.045.-
Bruxelles	4.71.88	4.71.88
Athènes	83.75.-	83.75.-
Genève	2.43.80	2.43.80
Sofia	64.42.36	64.42.36
Amsterdam	1.17.01	1.17.01
Prague	19.20.63	19.20.63
Vienne	4.23.76	4.23.76
Madrid	5.82.25	5.82.25
Berlin	1.9.78	1.9.78
Varsovie	4.22.18	4.22.18
Budapest	4.59.-	4.59.-
Bucarest	108.715.-	108.715.-
Belgrade	34.90.-	34.90.-
Yokohama	2.76.68	2.76.68
Stockholm	3.12.37	3.12.37

DEVISES (Ventes)

	Achat	Vente
Londres	617.-	621.-
New-York	125.-	125.-
Paris	164.-	167.-
Milan	180.-	180.-
Bruxelles	80.-	83.-
Athènes	22.-	24.-
Genève	810.-	815.-
Sofia	22.-	24.-
Amsterdam	81.-	83.-
Prague	93.-	95.-
Vienne	22.-	24.-
Madrid	16.-	17.-
Berlin	29.-	31.-
Varsovie	22.-	24.-
Budapest	20.-	23.-
Bucarest	11.-	13.-
Belgrade	47.-	52.-
Yokohama	32.-	34.-
Moscou	—	—
Stockholm	31.-	32.-
Yokohama	968.-	969.-
Mocidiyo	—	—
Bank-note	282.-	283.-

FONDS PUBLICS

Derniers cours

İş Bankası (au porteur)	0.60
İş Bankası (nominal)	0.60
Régie des tabacs	2.28
Bomonti Nektar	8.-
Société Deros	14.75
Şirketihayriye	10.50
Tramways	31.75
Société des Quais	11.-
Régie	2.20
Chemin de fer An. 60 au comptant	23.20
Chemin de fer An. 60 à terme	23.80
Ciments Aslan	10.30
Deutsche Turque 7.5 (l) a/o	23.75
Deutsche Turque 7.5 (l) a/b	23.80
Obligations Anatolie (l) a/o	43.20
Obligations Anatolie (l) a/t	68.-
Trésor Turc 5 %	51.30
Trésor Turc 2 %	93.50
Erzari	95.-
Sivas-Erzurum	95.-
Emprunt intérieur a/o	90.-
Bons de Représentation a/o	47.50
Bons de Représentation a/t	47.60
Banque Centrale de la R. T. 64.-	47.60

Lindbergh et les siens iraient en Italie

Alassio, 14. — Il paraît certain que la famille Lindbergh quittera sous peu sa maison qu'elle a louée pour une longue période, dans le comté de Kent, en vue d'aller passer le printemps en Italie, dans la villa «Imperia», qui donne sur la riante localité d'Alassio, et que celle-ci a été offerte à l'aviateur en cadeau par ses admirateurs.

Pris au nid !...

Brooklyn, 14. — Les agents de police, après de longues recherches, ont découvert dans un logement de la banlieue le dangereux criminel Edward Bentz, spécialiste dans le vol des banques. Il opposa une défense acharnée et ne put être capturé qu'après un bombardement sensationnel à gaz fumigènes, et lacrymogènes qui provoqua la larme de tous les habitants de la maison. Une foule énorme assistait à l'opération et applaudissait la police.

FEUILLETON DU BEYOGLU N° 57

Son Excellence mon chauffeur

Par MAX DU VEUZIT

XXVIII

— Comment pouvez-vous envisager de devenir la femme d'un homme qui en aimerait une autre ? remarqua-t-elle.

— Si je l'épouse lui, c'est que l'autre aura refusé... John sera malheureux... Je consolerai lui... Je le sauverai du chagrin et de la solitude. Plus tard, il aimera moi plus que tout !

Comme Michelle la regardait toute troublée, la petite Américaine eut un sourire.

— Vous ne pouvez comprendre, chérie. Vous, en France, un mariage, c'est de l'argent, une affaire... quelquefois, la beauté physique compte, rarement le reste. Moi, sérieusement, je choisis John. Il me plaît sincèrement, j'ai confiance en lui, j'ai dit à mon père, qui accepte... J'ai parlé à John. Maintenant j'attends...

— Et vous espérez ?

— « Yes » ! J'ai confiance.

— John admet donc qu'il si celle qu'il préfère le repousse, il vous épousera ?

— Oh ! je n'ai pas demandé cette chose. Il faut attendre que la question de l'autre soit réglée. Quand il sera malheureux, je viendrai et il verra où sont les sentiments sincères et fidèles.

— C'est bien raisonné, murmura Michelle, en regardant dans le vague vers sa fenêtre ouverte qui laissait apercevoir un coin du ciel parisien.

Une émotion pénible lui crispait la gorge. Elle aurait voulu pouvoir crier à Molly de se taire, que John l'aimait et qu'il était payé de retour, qu'elle ne permettrait jamais qu'une autre le lui enlevât... mais ses lèvres restaient farouchement closes ; elle ne sa-

— Parce que vous croyez extravagance et excentricité. Si vous disiez «sincérité», vous comprendriez.

Molly s'arrêta, la tête un peu basse ; puis elle se secoua, poussa un soupir.

— Voilà tout. Je suis sincère.

Michelle vit briller en ses yeux une humidité. Et une émotion la souleva.

— Oh ! Molly. Vous êtes meilleure que moi.

— Non ! J'aime, ça explique tout ! Vous ne pouvez pas comprendre, chérie.

— Si, je vous comprends, murmura la fille de M. Jourdan-Ferrières. Et je crois que ce sera pour John un grand bonheur de vous rencontrer si... si l'autre n'a pas le courage... — Dites son nom, Michelle ? — Mais celle-ci hochait la tête : — Non ! Il ne faut pas se mettre en travers du Destin... — Oh ! ce n'est qu'un prétexte de refus... — Et même, Molly, pour plus tard... si... si vous triomphez... il vaut mieux que vous ignoriez le nom... Michelle parlait lentement, grave-ment, nul n'aurait pu se douter qu'elle était en cause.

Et pourtant, un moment, elle s'était demandée si à la franchise de Molly elle ne devait pas répondre par une égale confiance ? De quel côté, pour elle, était la loyauté en cette affaire ? Mais John lui-même avait gardé le si-

— Mais alors, s'ils se marient ensemble ?

— Tout me fait supposer qu'ils devraient se contenter pour vivre, des honoraires de John.

— Vraiment, ce garçon est fou ! remarqua Molly avec indignation. J'offre une fortune à lui.

— Evidemment... il serait plus avantageux pour lui de vous choisir.

— Et vous êtes sûre, Michelle chérie, que je ne puis pas offrir à elle... puisqu'elle est pauvre. Vous devriez lui dire que je paierais... — Combien de milliards ? fit la jeune fille en souriant un peu ironiquement.

— Comment Milliards ? s'écria la jeune Américaine, interloquée.

— Dame, Molly, vous me paraissez avoir de singulières idées sur le caractère des jeunes filles françaises. Vous dites toujours que je ne puis comprendre... que chez nous, le mariage est une affaire... Vous offrez d'acheter un mari, de payer une femme pour qu'elle renonce à celui qu'elle aime ! faudrait s'entendre et savoir pour laquelle des deux le mariage est une affaire : vous ou l'autre ? (à suivre)

Sahibi : G. PRIMI
Umumi neşriyat müdürü :
Dr. Abdül Vehab

M. BABOK, Basmevi, Galata
Sen-Piyer Han — Telefon 43455